



APRES LA REUSSITE DE L'ACTION DU 18 MARS, ENSEMBLE, PREPARONS LA GREVE D'ALERTE DU **27 MARS**

Ce lundi 18 mars, dans des dizaines de structures du CNFPT, les représentants des organisations syndicales de l'intersyndicale du CNFPT sont allés à la rencontre des stagiaires de notre établissement pour les informer des menaces conjointes de destruction du statut de la fonction publique territoriale (projet de loi sur la fonction publique) et de privatisation du CNFPT (rapport parlementaire).

L'accueil des stagiaires a été attentif et chaleureux.

Les stagiaires ne veulent ni de la casse du statut, ni de la privatisation du CNFPT. Ils ne veulent pas de la destruction du service public de formation professionnelle et de leur outil de formation.

En moins d'une heure, près de 500 signatures sur la pétition de l'intersyndicale ont été recueillies.

Nous refusons la fatalité de la privatisation du CNFPT et du statut de fonctionnaire.

Le 22 mars : Rencontre entre la direction générale et les organisations syndicales de l'établissement pour préciser les menaces qui pèsent sur le CNFPT et le statut de ses agents.

Tout au long du mois de mars : Organisations dans toutes les structures de l'établissement des réunions d'informations syndicales sur le projet de loi et le rapport parlementaire.

27 mars : GREVE D'ALERTE DES AGENTS DU CNFPT

Le gouvernement de E. Philippe et son secrétaire d'Etat, O. Dussopt ne nous laissent pas d'autre choix que de nous mettre en grève pour nous défendre :

- Retrait du projet de loi fonction publique et de son article 20 alinéa 4. Non aux ordonnances !
- Abandon du rapport parlementaire et de toutes ses préconisations
- Non à la privatisation et au démantèlement du CNFPT
- Non à la transformation du CNFPT en un Etablissement Public Industriel et Commercial
- Maintien du CNFPT comme établissement public administratif avec l'intégralité de ses missions
- Non au détachement d'office des agents du CNFPT en CDI. Maintien de notre statut de fonctionnaire

Le combat pour la défense du CNFPT et du statut ne fait que commencer.

Le **27 mars**, jour de présentation du projet de loi au conseil des ministres, organisons une puissante journée de mobilisation des agents du CNFPT pour la défense de notre établissement.

Le **27 mars**, soyons le plus nombreux en grève pour exprimer notre opposition et notre résistance aux plans du gouvernement¹

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE **27 MARS !**

¹ Les agents sont invités à se déclarer 1 heure, 2 heures, une demi-journée en grève. Plus nous serons nombreux en grève, plus le gouvernement sera contraint de tenir compte des agents du CNFPT et de leurs revendications.